

CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDISPORT

Snowboard | 19 MARS | Serre-Chevalier

Ski Nordique | 25 MARS | Les Saisies

Ski Alpin | 25-26 MARS

INFOS SUR WWW.SKI-HANDISPORT.ORG

Amis skieurs ,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au Championnat de France de biathlon qui se déroulera **le 25 mars aux Saisies**.



En raison du manque de neige sur la station de Chamrousse, nous avons été contraints de déplacer le lieu et la date de la compétition.
Nous nous excusons sincèrement pour la gêne occasionnée.

PROGRAMME

Biathlon sprint

2 tirs couchés

U16 – F et H: 3x1,5 km

Debout et DV– F: 3x2 km/ H: 3x2,5 km

luge – F: 3x2,5 km / H: 3x2,5 km

mal entendants – ind. Skating 10 km (4x2,5 km)

HORAIRE

RDV 9:45 portillon d'entrée des pistes de ski

(parking: le Signal , pour les fauteuils parking dessous le signal vers la cabane des forfaits)

Essais tirs - début 10:15 - fin 10:45

Départ course 11:00 (départ toutes les 30 sec)

13:30 Remise des prix au CCAS - Coupe et Championnat de France

Les horaires et les épreuves sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météo.

Ils seront déterminés définitivement la veille de la course.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION et DE RÉSERVATION DES REPAS

mercredi 22 mars 2023 à 18h

TARIFS

Coureurs: 28 € (course + forfait + repas d'après course)

Guide: 18 € (course + forfait + repas d'après course)

Accompagnateurs: 22 € (forfait et accès piste + repas)

Visiteurs (famille, amis, partenaires, ...) : 18 € (repas d'après course uniquement)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront exclusivement sur le site

www.handisport.unautresport.com

RESTAURATION

Les repas seront pris en commun après les courses au CCAS 1840, route de Bisanne aux Saisies

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Chaque compétiteur devra **avoir participé à une étape de la coupe de France** avant la date d'inscription.

En raison de plusieurs annulations sur le calendrier, les inscriptions des coureurs n'ayant pas pu participer à une coupe de France préalablement aux championnats de France pourront faire l'objet d'une **dérogation au cas par cas**.

Votre demande motivée devra être adressée à j.pepin@handisport.org avant le 20 mars 2022.

Les compétiteurs et leur guide devront être en possession d'une **licence handisport compétition**.

Le règlement de la compétition est disponible sur le site d'inscription.